PROCES VERBAL

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 24 JUIN 2021

Présents

ASSELIN Bruno	Président du conseil / Proviseur
FABRE Luc	COCAC
LEFEBVRE Karine	Proviseur Adjoint
ABBE Arnaud	Directeur d'Ecole
LORQUIN Bernard	DAF
MOUNIER Béatrice	Rep des personnels du 1er degré
MAUCCI Gilles	Rep des personnels du 2nd degré
KADI Ahmed	Rep des personnels du 2nd degré
OUSSEINI Ali	Rep des personnels du 2nd degré
MAHAMANE OUSMANE Amina	Rep des élèves
AMANI Sahira	Rep des élèves
AHAMET Salamatou	Rep des parents d'élèves
BERTHO Erwan	Rep des parents d'élèves
JULIEN Stéphane	Conseiller consulaire
ROUFAI Ibrahim	Représentant APE

Ordre du jour :

1. **Désignation d'un secrétaire de séance et secrétaire adjoint**
2. **Approbation du PV des Conseil d'Etablissement du 27 janvier 2021 et du 29 mars 2021** *(vote)*
3. **Projet d'établissement 2021-2024** *(vote)*
4. **Bilan de l'année 2020-2021** *(information)*
5. **Préparation rentrée 2021** *(vote pour avis)*
6. **Protocole sanitaire – Rentrée 2021** *(vote pour avis)*
7. **Compte financier 2020** *(vote pour avis)*
8. **Budget rectificatif 1** *(vote pour avis)*
9. **Travaux de sécurité : Installation d'un système de vidéosurveillance** *(vote pour avis)*
10. **Point sur les travaux dans l'établissement.**
11. **Questions diverses**

Le quorum étant atteint, le Président du conseil d'établissement ouvre la séance à 17h20. Il informe les membres du conseil que conformément au règlement intérieur, afin de garantir la qualité des débats, le conseil d'établissement se poursuivra lundi 28 juin si l'ordre du jour n'est pas épuisé au bout des deux heures réglementaires.

Il propose une légère modification de l'ordre dans lequel seront étudiés les points de l'ordre du jour, en raison d'un problème technique. La proposition est acceptée.

1. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

- Secrétaire de séance : Madame LEFEBVRE pour les représentants de l'administration
- Secrétaire adjoint : M. KADI, représentant des personnels du 2nd degré

2. Approbation des PV des Conseils d'Établissement du 27 janvier 2021 et du 29 mars 2021 *(vote)*

PV du Conseil d'Etablissement du 27 janvier 2021
Résultat du vote :
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0
Le PV du conseil d'établissement du 27 janvier 2021 est adopté.

PV du Conseil d'Etablissement extraordinaire du 29 mars 2021
Résultat du vote :
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0
Le PV du conseil d'établissement extraordinaire du 29 mars 2021 est adopté.

3. Bilan de l'année 2020-2021 *(information)*

Monsieur le Proviseur rappelle le contexte de cette année 2020-2021 passée sous l'égide d'un protocole sanitaire strict. Pour rappel, seuls deux niveaux ont été fermés pour raison de Covid-19 au cours de cette année, durant une semaine chacun (classes de 1ère et de Terminale). Le protocole a été efficace et la situation au Niger est actuellement stable.

- De nombreux projets ont jalonné cette année scolaire débouchant sur des expositions, des spectacles, des livres...

A noter notamment deux livres réalisés par les classes :

- Le livre *Dix mots pour sauver le lac Tchad et la mer d'Aral* de la classe de CPC de François Claerhout et Halima Van Sprundel qui a reçu le 1er prix des écoles françaises de l'étranger au concours *Dis-moi dix mots.*
- Le livre *Challenge Museum* réalisé par les classes de CPA et B encadrés par Victoire Dagba et Denise Ladre doublé d'une exposition photo en fin d'année.

L'APP *Le Murmure grandit*, soutenue par l'AEFE et la Saison Africa 2020 a mobilisé des élèves de 1ère et Terminale et de CM1 durant deux ans autour de la question des migrations. Il a donné lieu à diverses productions artistiques (fresques notamment) et culturelles (exposition du Club IRD), mais également un film qui regroupe les slams écrits et enregistrés dans le cadre de ce projet. Le film *Le Murmure grandit* a fait l'objet d'une belle présentation dans le lycée le 3 juin au soir.

De très nombreux projets pédagogiques ont été réalisés dans l'établissement et Monsieur le Proviseur remercie l'ensemble des enseignants pour leur dynamisme et les élèves pour leur implication.

- Monsieur le Proviseur présente le bilan de l'orientation de l'année 2020-2021 :

Orientation	Redoublement	Voie professionnelle	Voie technologique
3ème		1	3
2nde	3		3

Le projet orientation de l'établissement a été riche en manifestations (forum des métiers, journée des sciences au féminin, rencontres diverses... et a permis aux élèves de Terminale de bénéficier d'un bon encadrement pour la réflexion sur le post bac. Ainsi beaucoup d'élèves ont été reçus dans de bonnes écoles après le bac. Seuls 3 élèves de Terminale sont sans affectation à la fin juin.

- Le plan de formation des personnels a pu être maintenu, pour la plupart des formations prévues, malgré le contexte. 27 personnels, 7 au 1er degré, 20 au 2nd degré, ont été formés en distanciel cette année. Au 2nd degré, une grande partie des formations ont concerné les nouveaux programmes de Terminale et la nouvelle épreuve du Grand oral. Ce format à distance, bien qu'utile cette année n'est pas à généraliser et les stages de formation en présentiel devront reprendre dès que possible.

4. Préparation rentrée 2021

- **Effectifs et structure**
  - A ce jour, les effectifs du Primaire se montent à 437 élèves et nous attendons l'autorisation d'ouvrir 18 classes, en fonction des effectifs.

Niveau	Effectif prévu
TPS	8
PS	28
MS	36
GS	49
CP	56
CE1	72
CE2	74
CM1	63
CM2	51
Total	**437**

	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Elèves / classe
Maternelle	121	5	24.2
Elémentaire	316	12/13	26/24

  - Au collège/lycée l'effectif monte à 386 élèves. 3 classes sont prévues en 6ème.

Niveau	Nombre de divisions	Effectif prévu
6ème	3	62
5ème	2	54
4ème	2	55
3ème	2	54
2NDE	2	49
1ère	2	56
Terminale	2	56
Total	**15**	**386**

LYCEE LA FONTAINE
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
640 avenue du Fleuve Niger PL040 I BP 529 Niamey NIGER I Tél. : +227 20 72 21 63 I Fax : +227 20 73 42 43 I www.lfniamey.fontaine.ne

On constate depuis 3 ans une hausse des effectifs en secondaire. Dans le même temps, la baisse des effectifs en primaire se confirme encore cette année, particulièrement en Maternelle.

A noter que nous accueillerons en Terminale 7 nouveaux élèves venant du réseau, ce qui est tout à fait exceptionnel.

- **Mouvement des personnels :**

Monsieur le Proviseur présente le tableau des départs et des arrivées des personnels pour la rentrée prochaine.

Départs	
M. Arnaud Abbé	Directeur primaire
M. Patrick Arnaudin	PE (CM1/CM2)
Mme Agathe Bado	PE (PS)
M. François Claerhout	PE (CP)
Mme Sylvie Arnaudin	SES
Mme Sarah Mohcini	Français
M. Patrice Bekolo	Mathématiques
M. Ahmed Kadi	Mathématiques
M. Benjamin Raybaud	Mathématiques
Mme Diane Nguyen	Anglais
M. Tahirou Barry	Infirmier
M. Ibrahim Sani	Secrétaire comptable

Arrivées	
M. Nicolas Pruvost	Directeur primaire
M. Etienne Simonnet	EMFE
Mme Cécile Lux	PE
PE en cours de recrutement	
Mme Florence Rebeschini	SES
Mme Louis Robin Desile	Français
M. Martin Pham	Mathématiques
M. Mustafa Biba	Mathématiques
Mme Hortense Dohounon	Mathématiques
Mme Carole Boucher	Anglais
Infirmier en cours de recrutement	
Secrétaire comptable en cours de recrutement	

Il remercie les partants, nombreux cette année, pour le travail accompli durant les années qu'ils ont passées au Lycée La Fontaine. Il confirme que le recrutement des résidents a été plutôt favorable cette année.

- **Horaires de l'établissement**

Une majorité de parents et d'enseignants s'étaient exprimés en faveur du passage à la journée continue au primaire l'année prochaine, dans un sondage qui leur avait été proposé par le groupe de travail « Horaires de l'établissement ». L'Inspecteur de l'éducation nationale de la zone, compétent en la matière, a émis un avis défavorable à cette proposition pour des raisons pédagogiques. Quand les missions pourront reprendre, Monsieur le Proviseur invitera Monsieur l'Inspecteur et cette question pourra alors être abordée avec les parents d'élèves et les enseignants.

Un représentant des parents d'élève – liste indépendante espère que cette mission se fasse en période chaude pour mieux apprécier les motifs qui ont incité les familles à se prononcer pour la journée continue. Il interroge Monsieur le Proviseur sur la poursuite de la réflexion sur la restauration scolaire.

Monsieur le Proviseur répond que la réflexion sur la restauration scolaire est toujours d'actualité et reste une alternative à la réduction du temps scolaire quotidien. Des propositions seront faites en ce sens l'année prochaine, comme décidé en groupe de travail.

5. Projet d'établissement 2021-2024 *(vote) – Annexe 1*

Monsieur le proviseur présente le projet d'établissement en réflexion depuis 2018 mais dont la rédaction a été suspendue en raison de la situation sanitaire. Il remercie l''ensemble de la communauté scolaire qui a été partie prenante de la définition de ce projet d'établissement.

Ce projet se présente en 3 axes qui se déclinent en objectifs :

- Axe 1 : Une offre éducative d'excellence
- Axe 2 : Le numérique au service des apprentissages et de l'efficacité pédagogique
- Axe 3 : Un établissement au cœur du monde

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle estime que dans l'axe, UN ETABLISSEMENT OUVERT SUR LE MONDE, une ouverture sur le patrimoine matériel et immatériel du Niger est souhaitable.

Monsieur le Proviseur répond que les enseignants travaillent habituellement sur cette question et qu'elle a toute sa place dans ce projet.

Le projet d'établissement est soumis au vote :

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

Le Projet d'établissement est adopté.

6. Protocole sanitaire – Rentrée 2021 *(vote)*

Monsieur le Proviseur rappelle les points essentiels du protocole sanitaire pour cette année scolaire 2020-2021 :

- Prise de température à l'entrée dans l'établissement
- Port du masque à partir de la classe de 6ème dès l'entrée dans les T-Walls
- Lavage des mains
- Limitation de la circulation des élèves (une classe/une salle)

La situation actuelle de circulation du virus au Niger nous permet d'être optimistes et la CHSCT propose un allègement du protocole à la rentrée 2021 qui sera ajusté en fonction du niveau d'alerte :

- Abandon de la prise de température (aucune éviction liée à cette mesure n'a été enregistrée)
- Port du masque supprimé en extérieur mais conservé en intérieur
- Rétablissement de la mobilité des élèves

En fonction de la situation au Niger, la suppression du port du masque en intérieur pourra être envisagée. Les points de lavage des mains sont maintenus dans leur intégralité.

Un représentant des parents d'élèves – liste APE interroge sur la remise en fonctionnement des fontaines à eau.

Monsieur le Proviseur répond que cela n'est pas d'actualité, les fontaines n'étant pas adaptées en situation de pandémie.

Une représentante des élèves demande pourquoi il n'est pas possible de supprimer le port du masque dès la rentrée.

Monsieur le Proviseur rappelle qu'il y a toujours au Niger un protocole sanitaire en vigueur dont le port du masque. Il faut rester vigilant au regard de la situation dans certains pays qui voient leur nombre de cas en large progression.

Une représentante des élèves demande pourquoi il n'est pas possible de réactiver les fontaines.

Monsieur le Proviseur répond que les élèves mettent leur bouche au niveau des robinets pour boire, que ce n'est donc pas hygiénique et incompatible avec la situation actuelle.

Un représentant des personnels du 2nd degré – Liste intersyndicale précise que les élèves ont fait l'effort en EPS de venir avec des bouteilles d'eau ce qui a permis une hydratation plus régulière et rapide.

LYCEE LA FONTAINE
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
640 avenue du Fleuve Niger PL040 | BP 529 Niamey NIGER | Tél. : +227 20 72 21 63 | Fax : +227 20 73 42 43 | www.lfniamey.fontaine.ne

Un représentant des enseignants du 2nd degré- Liste SNALC explique que l'oubli par les élèves d'apporter de l'eau pourrait entrainer le partage des gourdes. Il faut donc faire une sensibilisation et faciliter le remplissage des contenants.

Monsieur le Proviseur explique qu'une réflexion autour de points d'eau potable qui permettraient de remplir des contenants est menée afin de proposer une alternative garantissant une meilleure hygiène aux élèves.

Un représentant des personnels du 2nd degré – Liste intersyndicale interroge Monsieur le Proviseur sur une communication encourageant à se faire vacciner.

Monsieur le Proviseur répond qu'il a donné les informations aux personnels, qui sont nombreux à être ou à projeter d'être vaccinés. En revanche, au niveau des élèves, une telle incitation est complexe, dans la mesure où la vaccination n'est pas proposée aux moins de 18 ans.

Le protocole sanitaire ainsi modifié est soumis au vote.

Résultat du vote :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 2
Le protocole sanitaire modifié est adopté.

7. Compte financier 2020 *(vote pour avis) – Annexe 2*

Monsieur le Directeur des affaires financières fait une information sur le compte financier 2020 et précise que les documents remis aux membres du CE correspondent à une vision sur 4 ans des dépenses et recettes du Lycée La Fontaine. La mutualisation a été clôturée en 2019 et ne rentre plus dans les calculs du compte Financier 2020.

L'analyse du compte Financier 2020 laisse apparaitre les évolutions en dépenses et recettes qui proviennent des ajustements réalisés pour cause de crise sanitaire.

Total général des dépenses : 2 481 939 334 Fcfa (baisse de 1.95 % par rapport à 2019)

Les seules dépenses de fonctionnement entrainent une variation entre 2019 et 2020 de – 1.70 % (0.7% entre 2018 et 2019). Sur 3 exercices la baisse moyenne des dépenses est de 1% avec une évolution de périmètre (départ IEN et de la formation continue). Soit une baisse de 0.33% par an.

Total général des recettes : 2 234 018 312 Fcfa (baisse des recettes de 1.3% sur un an), mais avec une augmentation de 2.3% sur 3 exercices, soit 0.76 % par an ce qui est supérieur à l'évolution des dépenses et permet une prise en charge partielle des investissements et moins d'utilisation des Fonds de roulement de l'établissement.

La baisse des recettes s'explique en partie par la baisse prévisionnelle de 3% des droits de scolarité ramenés à 1%. Ce taux a été revu à la baisse avec l'AEFE suite aux difficultés des familles en cette période de crise sanitaire.

Investissements : 242 941 732 Fcfa

- Travaux du pôle sportif et culturel : 210 162 884 Fcfa (remboursement par l'AEFE)
- Travaux de rénovation 5 444 012 Fcfa (essentiellement création local technique des agents et mur de clôture)
- Autres équipements : 27 334 836 Fcfa (dont 22 846 339 Fcfa de matériel informatique : PC –Vidéo projecteur er 3 000 000 FCFA de logiciel paye et office)

Résumé de l'exercice 2020 pour le LAF en FCFA:

Résultat de l'exercice (recettes – dépenses de fonctionnement)	-4 979 290
CAF (Capacité d'autofinancement : résultats + Amortissements)	140 660 997
Variation du fonds de roulement	- 101 544 081
Fonds de roulement initial	240 744 250
Fonds de roulement final	139 200 169

Monsieur le DAF insiste sur le niveau actuel de créances qui s'élèvent à 80 165 431 Fcfa et qui correspondent à des sommes non recouvrées auprès des parents d'élèves depuis plusieurs années.

Le montant des créances reste stable mais l'établissement éprouve toujours des difficultés de recouvrement.

Monsieur le DAF a demandé à l'AEFE de placer en 2020 cette somme en provision du fait de la difficulté de recouvrer malgré les procédures engagées avec notre avocat et les huissiers.

Cette situation ne s'est pas aggravée cette année malgré les difficultés de recouvrement constatées en début d'année. Cependant le temps consacré aux relances des familles de la part du service comptabilité, du DAF et du Proviseur a fortement augmenté au détriment d'autres missions.

Un représentant des enseignants du 2nd degré – Liste SNALC souhaite que l'établissement sollicite les paiements des frais de scolarité des familles non solvables sans passer par des intervenants extérieurs.

Monsieur le Proviseur répond que l'établissement a l'obligation de faire intervenir un huissier lorsque les procédures de recouvrement (rappels, mise en demeure) adressées aux familles sont restées sans suite.

Un représentant des enseignants du 1er degré demande s'il y a eu une modification des barèmes des bourses.

Monsieur le DAF répond que le montant de l'enveloppe des bourses a légèrement baissé car il y a eu en 2020 une baisse du nombre de boursiers pris en charge à 100%.

Un représentant des parents d'élèves – liste APE demande qui paie les bourses, l'AEFE ou l'Ambassade ?

Monsieur le Proviseur répond que l'AEFE reçoit un budget délégué.

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle demande si une réflexion sur le montant des écolages en fonction des statuts des familles a été entreprise.

Monsieur le Proviseur explique que le modèle de l'AEFE reste basé sur les nationalités et que cette situation n'est pas envisageable en EGD.

Monsieur le DAF conclut sa présentation en indiquant que le taux d'autofinancement de l'établissement s'élève à 44.4 % avec les données complètes de l'exercice 2019

Résultat du vote :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 2

Le Compte financier 2020 reçoit un avis favorable.

Le temps imparti étant écoulé, Monsieur le Proviseur convoque les membres du conseil le lundi 18 juin à 17h15 pour la suite des débats.

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 28 JUIN 2021

Présents :

ASSELIN Bruno	Président du conseil / Proviseur
LEFEBVRE Karine	Proviseur Adjoint
ABBE Arnaud	Directeur d'Ecole
LORQUIN Bernard	DAF
MOUNIER Béatrice	Rep des personnels du 1er degré
MAUCCI Gilles	Rep des personnels du 2nd degré
KADI Ahmed	Rep des personnels du 2nd degré
OUSSEINI Ali	Rep des personnels du 2nd degré
MAHAMANE OUSMANE Amina	Rep des élèves
AMANI Sahira	Rep des élèves
AHAMET Salamatou	Rep des parents d'élèves
BERTHO Erwan	Rep des parents d'élèves
JULIEN Stéphane	Conseiller consulaire
ROUFAI Ibrahim	Représentant APE

Ordre du jour :

8

8. **Budget rectificatif 1** *(vote pour avis)*
9. **Travaux de sécurité : Installation d'un système de vidéosurveillance** *(vote pour avis)*
10. **Point sur les travaux dans l'établissement.**
11. **Questions diverses**

Le quorum étant atteint, le Président du conseil d'établissement ouvre la séance à 17h20. Il excuse Monsieur le Conseiller de Coopération et d'Action culturelle retenu à une réunion à la Chancellerie.

8. Budget rectificatif 1 *(vote pour avis) – Annexe 3*

Monsieur le DAF présente le budget rectificatif n° 1 expliquant que les modifications à opérer sont essentiellement en investissement avec le report du projet immobilier de 2020 à 2021.

Les variations du budget sont les suivantes :

1. Modernisation (support et immobilier) :
   - Maintien des investissements de rénovation prévu au budget initial.
   - Augmentation des investissements pour le projet immobilier de 281 177 974 FCFA (428 653 €)
   - Intégration d'une subvention de sécurité pour l'installation de la vidéo surveillance dans le cadre du PPMS à hauteur de 27 128 417 FCFA (41 357 €)

Ce budget intègre aussi les modifications pour compte de Tiers avec es ajustements. Ces modifications de trésorerie représentent des gros montants depuis la suppression des doubles flux sur notre comptabilité budgétaire.

2. Opération de décaissement

PRR, PFC, HS, HSA et IJE passent du Budget initial de 1 236 625 429 FCFA à 1 237 385 313 FCFA (1 886 382 €) au BR1.

3. Opération d'encaissement

Bourses, décharges syndicales, déconcentration des voyages, subvention sécurité passent du budget initial de 326 946 828 FCFA à 363 417 701 FCFA au BR1. Ce sont ajoutées la subvention sécurité et la déconcentration des voyages

La participation de l'AEFE pour le projet d'investissement du pôle sportif et culturel passe de la prévision du budget initial de 224 867 930 FCFA à 520 106 768 FCFA (792 897 €) pour le BR1.

Il s'agit du report des versements prévus en 2020 décalés en 2021 du fait du retard des travaux.

Le budget rectificatif n° 1 est soumis au vote pour avis

Résultat du vote :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 1

Le budget rectificatif n°1 reçoit un avis favorable.

9. Travaux de sécurité : Installation d'un système de vidéosurveillance (*vote pour avis*)

Monsieur le Proviseur et Monsieur de Directeur des affaires financières présentent le projet de dispositif de vidéosurveillance qui doit être installé à la demande de l'officier de sécurité de l'Ambassade de France et suite à un rapport de la Direction de la sécurité diplomatique et du GIGN. Une subvention de 40 000 euros a été octroyée par l'AEFE pour l'installation de la vidéosurveillance.

Ce dispositif a pour objectif de donner de la visibilité au PC de crise lors d'un confinement. Actuellement, une fois l'administration confinée, il n'y a plus aucune visibilité sur ce qui se passe dans l'établissement et donc la transmission d'informations aux secours est impossible.

La vidéosurveillance permettrait en outre de sécuriser des points fragiles de l'établissement : le portail du local poubelles, les portails des logements qui donnent dans la rue arrière de l'établissement ainsi que le portail de la Maternelle.

Six points ont été identifiés comme étant prioritaires, six autres points pourraient compléter le dispositif en fonction du coût de l'installation. Les caméras ne seraient déclenchées qu'en cas d'intrusion et de confinement, à l'exception des caméras des portails qui pourraient être fonctionnelles en continu.

Un représentant des personnels du 2nd degré – Liste intersyndicale demande pourquoi le poste de garde des policiers rue de la Cure Salée ne suffit pas à sécuriser l'arrière de l'établissement.

Monsieur le Proviseur répond que des policiers sont chargés de faire une veille globale mais qu'il n'a pas une vision optimale et une surveillance particulière de ces zones. De plus le poste de garde ne déploie ses policiers qu'aux entrées et sorties des élèves, il n'y a pas une surveillance en continue.

Un représentant des personnels du 2nd degré – Liste intersyndicale demande qui va assurer la surveillance des caméras.

Monsieur el Proviseur précise que l'objectif est qu'l y ait une visibilité en cas de crise. Au quotidien, personne n'est chargé de surveiller les caméras.

LYCEE LA FONTAINE
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
640 avenue du Fleuve Niger PL040 | BP 529 Niamey NIGER | Tél. : +227 20 72 21 63 | Fax : +227 20 73 42 43 | www.lfniamey.fontaine.ne

Un représentant des personnels du 2nd degré – Liste intersyndicale demande pourquoi ne pas utiliser un drone en cas de crise.

Monsieur le Proviseur trouve l'idée intéressante, mais elle nécessiterait un personnel formé pour diriger un drone : le turn over des personnels à l'administration et le besoin de polyvalence de chacun des membres de la cellule de crise ne permet pas d'envisager cette solution. De plus chaque membre de l'équipe administrative a déjà des missions attribuées en cas de crise.

Un représentant des personnels du 2nd degré – Liste intersyndicale demande le coût d'une telle installation.

Monsieur le Proviseur répond qu'il y aura appel d'offres mais qu'il faudra rester dans l'enveloppe des 40 000 euros d'où les deux propositions.

Un représentant des personnels du 2nd degré – Liste intersyndicale demande si d'autres établissements de la zone sont équipés de vidéosurveillance ?

Monsieur le Proviseur répond que certains établissements sont équipés de dispositifs qui fonctionnent en continu.

L'installation d'un système de vidéosurveillance est soumise au vote pour avis

Résultat du vote :
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 2

Le principe de l'installation d'un système de vidéosurveillance reçoit un avis favorable.

10.Point sur les travaux dans l'établissement.

Monsieur le Proviseur présente les travaux qui seront réalisés pendant les vacances d'été :

- Rénovation de 4 classes de cours élémentaire
- Rénovation de la Vie scolaire
- Création d'un bureau pour l'EMFE dans la 1ère salle de la BCD
- Poursuite de la construction du pôle sportif et culturel

La livraison du pôle sportif et culturel est prévue pour la fin de l'année civile 2021. Pendant les vacances, la toiture des vestiaires sera rénovée et les raccordements extérieurs réalisés.

La représentante des enseignants du 1er degré demande pourquoi les travaux ont pris autant de retard.

Monsieur le Proviseur explique que la crise sanitaire a eu un impact important sur la durée des travaux. Le prix des matériaux a fortement augmenté, leur disponibilité s'est faite plus rare et les commandes en Europe ont été plus difficiles du fait de la fermeture des entreprises.

Monsieur le Proviseur propose d'organiser une visite du chantier pour les membres du conseil d'établissement qui le souhaiteraient.

Un représentant des parents d'élèves – Liste indépendante fait remarquer que l'accès à l'établissement pour les personnes à mobilité réduite reste à ce jour très compliqué.

Monsieur le Proviseur confirme que cette accessibilité est un problème et qu'il faudra mettre des moyens en œuvre pour améliorer cette situation.

11.Questions diverses

11.1. Don

Monsieur le Proviseur présente un don de la société TOTAL Niger d'un montant de 150 000 Fcfa pour l'organisation de la cérémonie du baccalauréat 2021 du 29 juin.

Le don est soumis au vote.

Résultat du vote :
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Le don est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur remercie l'ensemble des membres du Conseil d'établissement de leur implication durant l'année et souhaite une bonne continuation à ceux qui quittent l'établissement.

La séance est levée à 18h45.

La secrétaire de séance	Le secrétaire adjoint	Le président
Karine LEFEBRE	Ahmed KADI	Bruno ASSELIN

LYCEE LA FONTAINE LE PROVISEUR

LYCEE LA FONTAINE
Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
840 avenue du Fleuve Niger PL040 I BP 529 Niamey NIGER I Tél. : +227 20 72 21 63 I Fax : +227 20 73 42 43 I www.lfniamey.fontaine.ne